



## **Plan de protection manifestation**

**« Un million d'étoiles »  
18 décembre 2021  
Place de la Gare - Versoix**

## 1. Mesures pour la Manifestation « Un million d'étoiles »

### 1.1. Personne mandatée COVID-19

La Ville de Versoix doit désigner sa personne mandatée COVID-19 pour la manifestation « Un million d'étoiles » qui aura lieu le samedi 18 décembre à la Place de la Gare, Versoix.

Mesures
La personne mandatée COVID-19 est M. Alex Goldenberg, c/o Mairie de Versoix, 18 route de Suisse, 1290 Versoix – <a href="mailto:a.goldenberg@versoix.ch">a.goldenberg@versoix.ch</a> – 079.674.95.72.

### 1.2. Certificat sanitaire

Règles d'application concernant le certificat sanitaire.

Mesures
Cette manifestation étant organisée à l'extérieur, le certificat sanitaire n'est pas obligatoire pour y assister.
Le nombre maximum de personnes autorisées durant cette manifestation, y compris les personnes de l'organisation, est fixé à 300.

### 1.3. Règles d'hygiène et nettoyage

Respect des règles d'hygiène de l'OFSP.

Mesures
Le nettoyage approprié et régulier des surfaces et des objets après utilisation, en particulier s'ils sont touchés par plusieurs personnes, est assuré par les mesures suivantes :
Le stand et autres surfaces sont nettoyés et désinfectés par le personnel d'organisation.
Du gel hydroalcoolique sera mis à disposition des participants sur le stand.
Les briquets pour allumer les bougies seront désinfectés après chaque utilisation.

### 1.4. Eloignement physique

Respect des distances physiques (distance minimale de 1,5m entre toutes les personnes).

Mesures
Le respect des distances entre personnes ou groupes de personnes doit être appliqué par toutes les personnes présentes.

### 1.5. Port du masque

Eviter la transmission du virus.

Mesures
Le port du masque est obligatoire dès 12 ans sur l'ensemble du site de la manifestation.
Un rappel du port du masque obligatoire sera effectué via l'affiche officielle de l'OFSP.

### 1.6. Personnes particulièrement vulnérables et présentant des symptômes de maladie

Les personnes particulièrement vulnérables et les personnes présentant des symptômes de maladie doivent se conformer aux consignes spécifiques de l'OFSP.

Mesures
L'accès à la manifestation est interdit aux personnes présentant des symptômes de maladie. Elles sont invitées à rester chez elles et à contacter les services sanitaires.

### 1.7. Nourriture et boissons

Service et consommation.

Mesures
Les personnes présentes peuvent accéder au stand où du personnel effectuera le service des boissons au verre.
Lors de l'accès au stand, le public devra respecter les distances physiques matérialisées au sol par des bandes de marquage.

### 1.8. Obligation d'informer

Information sur les consignes et les mesures prises.

Mesures
Ce plan de protection détaillant les mesures de protection mises en place doit être disponible sur le site de la manifestation et il sera publié sur le site internet de la manifestation.

### Conclusion

Ce document a été établi par la Ville de Versoix pour la manifestation « Un million d'étoiles 2021 ».

Personne mandatée COVID-19 pour cette manifestation,

Signature et date : \_\_\_\_\_